

PROGRAMME DE FORMATION

TP Agent Service Médico-Social

Public concerné :

Salariés d'Etablissement sanitaire et médico-social ; Demandeurs d'Emploi ; Bénéficiaires du RSA. La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap.

Prérequis :

Aucun.

Objectifs :

- Connaître les publics accompagnés ;
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé ;
- Communiquer avec le résident, les visiteurs et l'équipe pluriprofessionnelle ;
- Savoir situer son rôle et ses responsabilités dans le cadre du projet d'Etablissement ;
- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents ;
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement ;
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement ;
- Mettre en œuvre des modes opératoires et des protocoles en vigueur dans l'établissement.

Durée de l'action :

400 heures au total soit 4 mois environ, comprenant 105 heures de stage, pour les candidats demandeurs d'emploi, et 295 heures de formation théorique.

Modalités d'accès :

Entretien et test de positionnement.

Délais d'accès :

Estimation du temps entre l'entretien de positionnement (ou de sélection) et l'inscription : 1 semaine.

Une promotion par an, en fonction des candidatures reçues.

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'une chef de Département et de 5 cadres pédagogiques. Chacun d'entre eux est référent d'un domaine de formation. Par ailleurs, des vacataires-spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ social et médico-social interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes. La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes de stage en entreprise pour les demandeurs d'emploi. Période d'intégration : accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable.

Module CCP 1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant la présence des résidents

Module CCP 2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

Module CCP3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'établissement

Pour les parcours Titre, chaque candidat bénéficie d'un accompagnement spécifique individualisé de 21 h.

L'épreuve de certification des compétences professionnelles du Titre ASMS est d'une durée de 1h50.

Des cours en ligne pourraient être ajoutés aux formations proposées par HETIS.

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

- Positionnement par le renseignement d'un document de positionnement préalable (attentes, expérience et diplômes obtenus)
- Suivi des stagiaires : L'organisme de formation assure un suivi des stagiaires en cours de formation : assiduité, validation de l'acquisition des compétences, suivi continu tout au long de la formation.
- À l'issue du parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :
 - Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel ;
 - Un dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
 - Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
 - Un entretien final avec le jury.

Sanction :

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP) d'Agent de service médico-social.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP/ Bloc de compétences : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents (module 1)

CCP/ Bloc de compétences : contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement (module 2)

CCP/ Bloc de compétences : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé (module 3)

À partir de l'obtention d'un CCP, le candidat peut se présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée du titre.

Dans le cadre **d'un parcours continu de formation ou par VAE**, l'inscription aux sessions de validation sera validée par :

- Une attestation de suivi de formation délivrée aux stagiaires
- Le livret des évaluations passées en cours de formation
- L'attestation de SST
- Le dépôt du DP et de ses 3 productions annexes

Dans le cadre **d'une validation par CCP** :

- Le livret des évaluations passées en cours de formation pour ceux en parcours de formation
- L'attestation de SST
- Le dépôt du DP et de ses productions annexes

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivantes les blocs manquants.

Coût :

Le coût pédagogique de la formation est de 3 333,50 euros par stagiaire pour un parcours Titre

Le coût est modulable en fonction des parcours.